

## Communiqué de presse

Paris, le 29 novembre 2024

Le projet de programme d'éducation à la sexualité, applicable dans les établissements publics et privés sous contrat et qui devrait être présenté courant décembre au Conseil supérieur de l'éducation, appelle de notre part, Secrétariat général de l'Enseignement catholique et APEL, les réactions et observations communes suivantes :

Nous réaffirmons notre engagement pour une éducation affective relationnelle et sexuelle à l'École. Nous croyons fermement à l'importance d'accompagner les jeunes dans leur construction personnelle dans le respect de leur dignité, de leur singularité et de leur développement.

Nous partageons les ambitions de la démarche notamment sur le respect du corps, de l'intimité, de l'indispensable éducation au consentement et de la promotion de l'égalité entre filles et garçons.

Cependant la lecture du document nous amène à formuler de sérieuses réserves :

- Le code de l'éducation reconnaît que : « L'État garantit le respect de la personnalité de l'enfant et de l'action éducative des familles » (L111-2). Or ce projet de programme prend le parti de se substituer à la responsabilité éducative des parents. Nous ne pouvons l'accepter.
- Le « respect de la personnalité de l'enfant » n'est pas assez assuré car la rigidité d'un programme annualisé ne permet pas de s'adapter à la maturation et la singularité de chaque élève.
- Sur ce sujet qui touche à l'intime, plus que tout autre, il ne saurait y avoir d'acceptation générale d'un programme scolaire sans une très grande prudence sur les contenus qui doivent rester imperméables à toute influence idéologique.
- Certaines approches ne sont pas en adéquation avec les questionnements légitimes des enfants. Ce sont des approches d'adultes.

En l'état, nous demandons que le projet actuel soit profondément remanié afin d'arriver à un texte consensuel, de bon sens et apaisant pour la société et veillant à :

- une meilleure prise en compte de la singularité des enfants ;
- la reconnaissance de la responsabilité première des parents sur ces sujets.

Philippe Delorme

Secrétaire général de  
l'Enseignement catholique

Hélène Laubignat

Présidente de l'Apel nationale